

# La publicité des produits cosmétiques : réglementation, preuves, revendications et cas pratique

## Actualité réglementaire

- Vous maîtriserez la conformité de vos allégations publicitaires, y compris sur les points le plus récents (allégations « sans » et « hypoallergénique »).

Formation d'une journée : 9h00 - 18h00

## PROGRAMME

Les allégations publicitaires sont un moyen de mise en avant de la spécificité de vos produits cosmétiques. Comment valoriser vos produits innovants en réalisant une communication dans un cadre réglementaire et déontologique défini ?

### Le cadre réglementaire national et communautaire

- Champ d'application
- Pratiques commerciales déloyales et trompeuses
- Les cas particuliers : avis du CNC et certification
- Le règlement européen et les critères communs

### Les règles d'autorégulation publicitaire

- Rôle, missions et bilans de l'ARPP

- Recommandation produits cosmétiques
- Exemples

### Méthodes d'évaluation

- Recommandations professionnelles
- Élaboration d'un protocole
- Les différents types de tests

### Étude(s) de cas

- Cas pratiques au vu de l'actualité

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser le cadre réglementaire et les règles d'autorégulation grâce à une approche concrète et interactive.

Savoir évaluer une allégation publicitaire.

Savoir déterminer les modes de preuve.

## PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, collaborateurs des services réglementaires, R&D, formulation, qualité, marketing, juridique, collaborateurs en charge des tests.

1 JOUR

→ 17 octobre 2024

726.57€ HT

Adhérents Ifis / Fébéa

Code produit : **COSPUB**

## PROGRAMMATION

17 octobre 2024

BOULOGNE-BILLANCOURT

## TARIFS

726.57 € H.T Adhérents Ifis / Fébéa

726.57 € H.T Industries de santé et cosmétique

944.54 € H.T Prix public

## CONTACT

Amélie BOURGEOIS

01 41 10 26 21

a.bourgeois@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.

Merci de nous contacter.

## INTERVENANTS

### Laure MENANTEAU

Chimiste, diplômée d'un Master 2 de cosmétologie, développement marketing et communication des produits cosmétiques. Depuis 2019, elle est conseillère scientifique et réglementaire à la FEBEA. Elle est plus spécifiquement en charge des aspects réglementaires et de qualité.

### Julie JOSEPH

Juriste conseil ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité), Julie a quinze ans d'expérience dans le conseil juridique et déontologique à destination des annonceurs, des agences et des médias.

### Pascale BARRIER

Elle a dirigé pendant plusieurs années un centre d'études cliniques cosmétiques à Paris, spécialisé dans la biométrie, les tests de tolérance et les études consommateurs. Depuis septembre 2021, fondatrice et directrice de COS&CO, société de conseil et de formation dédiée à l'évaluation des performances des produits cosmétiques.

## PÉDAGOGIE

Méthode A Vidéoprojection du support PowerPoint. Alternance d'exposés et de discussions. Échange d'expérience avec le formateur et entre stagiaires. Explication par l'exemple. Documentation d'application et de synthèse reprenant l'intégralité des présentations de la formation remise au participant.

## PRÉ-REQUIS

Prérequis : AUCUN.

Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation. En cas d'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

## ÉVALUATION DES ACQUIS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Évaluation par quiz de type QCM pouvant être effectué post-formation sur plateforme informatique ou sur papier (en cours de création).

À l'issue de l'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

### Les locaux de l'Ifis sont accessibles aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

## TAUX DE SATISFACTION

100 %

IFIS COSMÉTIQUE 

### PROGRAMMATION

17 octobre 2024  
BOULOGNE-BILLANCOURT

### € TARIFS

726.57 € H.T Adhérents Ifis / Fébéa  
726.57 € H.T Industries de santé et cosmétique  
944.54 € H.T Prix public

### CONTACT

Amélie BOURGEAIS  
01 41 10 26 21  
a.bourgeais@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.  
Merci de nous contacter.